

GRAND PARIS

DÉVELOPPEMENT

GRAND PARIS SUD EST AVENIR

TERRE D'INNOVATION

23



© SIRIUS

22



© Société du Grand Paris/Nexity/Michel Guttmann Architecte

© GPSEA

8



20



© Legendre Immobilier

© IDFM



© Legendre Immobilier

26

10

ÉDITO

4 Laurent Cathala , président de GPSEA et maire de Créteil

QU'EST-CE QU'UN EPT?

6 L'Établissement public territorial en 5 questions

DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION

8 La filière santé, poumon économique de GPSEA

10 L'innovation inscrite dans l'ADN du territoire

12 Bientôt un agro-quartier pour l'innovation durable

13 Essilor, l'entreprise qui voit loin

ÉCONOMIE

14 L'ESS un secteur à consolider et structurer

16 Un cluster de l'économie du sport dans les starting-blocks

18 3 questions à Michel Jacquet, directeur de la Maison du Handball

AMÉNAGEMENTS

20 La Pointe du Lac poursuit sa métamorphose

22 Zoom sur 4 ZAC du territoire

TRANSPORTS

24 Les mobilités durables et innovantes font leur chemin

26 Le téléphérique urbain, « un projet pertinent »

ENVIRONNEMENT

28 Plan climat air énergie : « Nous devons avancer tous ensemble »

30 4 questions à Régis Charbonnier, 2^e vice-président de GPSEA

CULTURE

32 La MAC de Créteil : créer, réinventer, transmettre

34 Mourad Merzouki, un chorégraphe en apesanteur



MagicMichel

Posté le 19 octobre 2018

C'est souvent plus rapide d'aller de Paris à Lyon que de banlieue à banlieue !

On est en train de construire des lignes de banlieue à banlieue directes et rapides, sans passer par Paris ni par Lyon.
#OnYva

Île de France
mobilités



© J.M. Mmoglia

LAURENT CATHALA

PRÉSIDENT DU TERRITOIRE GRAND PARIS SUD EST AVENIR ET MAIRE DE CRÉTEIL

Avec tout juste trois ans d'existence, la MGP n'en est encore qu'à ses prémices. Quel bilan tirez-vous de ces trois premières années ?

LAURENT CATHALA : À peine plus d'un an après la création de la Métropole du Grand Paris, le président de la République a annoncé au Sénat une nouvelle réforme de la gouvernance institutionnelle en Île-de-France avec une « simplification administrative drastique ». À ce jour, cette annonce n'a toujours pas été suivie d'effets et, dans cette période d'incertitude, les collectivités locales franciliennes qui

présent - faut-il le rappeler - des milliards d'euros d'investissement public se sont montrées prudentes et parfois attentistes. Je le déplore. Cela n'est pas la stratégie que nous avons retenue à Grand Paris Sud Est Avenir. Nous avons déployé, dès la création de notre Etablissement public territorial, un fonds de solidarité pour les petites communes et nous avons eu le souci de serrer au plus juste nos dépenses de structure et de gestion pour donner la priorité à une véritable plan d'investissement en faveur des équipements de proximité dont nous avons la compétence (piscines,

“
Nous avons beaucoup travaillé, à un pas cadencé, et il serait malvenu qu'aujourd'hui on vienne nous expliquer qu'il faut tout détricoter.

médiathèques, conservatoires...), des voiries et des réseaux d'eau et d'assainissement, mais aussi en faveur du développement de notre territoire et des enjeux de transports et d'aménagements urbains.

Comment l'EPT GPSEA trouve-t-il sa place au sein de cette nouvelle organisation territoriale ?

L.C. : Grand Paris Sud Est Avenir est une intercommunalité de proximité et de projet dont le périmètre, la démographie et le bassin de vie ont tout leur sens. Nous gérons des compétences de proximité et du quotidien qui avaient été précédemment transférées et l'ensemble des maires ont choisi d'en transférer de nouvelles. 97% de nos décisions ont été prises à l'unanimité. Notre fonctionnement est basé sur la transparence, la confiance et l'envie de faire, l'ambition de développer des projets pour nos communes et nos habitants. Nous sommes le premier EPT du Val-de-Marne à avoir réuni la Conférence intercommunale du logement et à avoir traduit, de manière opérationnelle et respectueuse la volonté des maires. Nous venons d'ailleurs, au titre de notre compétence aménagement, doter notre territoire d'une société publique locale d'aménagement qui peut intervenir à tout moment au profit de nos seize communes. Nous nous sommes attachés à développer maints projets économiques, nos résultats sont bons, nous souhaitons les conforter. Je peux vous citer par exemple l'extension d'Essilor à Créteil, l'implantation du futur siège mondial R&D de Valéo sur le véhicule autonome à côté de la nouvelle Maison du Handball français, l'implantation du siège régional de Loomis toujours à Créteil, de Valentin et Eiffage à Limeil-Brevannes ou encore d'Engie à Sucy-en-Brie et d'une nouvelle antenne régionale du CNFPT assurant la formation des policiers municipaux.

Qu'espérez-vous de la réforme attendue, mais qui tarde à venir ?

L.C. : Ce n'est pas nous qui avons mis ce projet de réforme sur la table. Au président de la République et au Gouvernement d'assumer leurs annonces. Pour notre part, nous nous sommes concentrés sur notre travail, celui de réussir la fusion de trois anciennes intercommunalités et une commune isolée, d'enclencher des diagnostics territoriaux, d'élaborer notre stratégie d'actions, notre Plan climat air énergie territorial, le Plan local des déplacements, la Conférence intercommunale du logement, etc. Nous avons beaucoup travaillé, à un pas cadencé, et il serait malvenu qu'aujourd'hui on vienne nous expliquer qu'il faut tout détricoter. Une fois de plus, les projets portés par les communes et l'ensemble de la population en feraient les frais.

Avec les 11 autres présidents des EPT, vous souhaitez créer une association, l'Alliance des territoires. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

L.C. : L'absence de réforme de la loi NOTRe entraînerait la suppression d'une partie importante des recettes des territoires, 55 millions d'euros, au profit de la Métropole du Grand Paris. Or les maires ont fait le choix de confier l'exercice de la majeure partie des compétences aux Etablissements publics territoriaux, plus proches, et non à la Métropole. La perte de ces recettes n'aurait pas été tenable pour les EPT. Devant la volonté de la Métropole de conserver une partie de ces recettes, les 11 présidents de territoires ont choisi de créer cette association pour réussir le pari d'un Grand Paris polycentrique, qui s'appuie sur des intercommunalités à échelle humaine davantage que sur une structure technocratique couvrant 7,5 millions d'habitants. Ce sont deux visions très politiques qui s'opposent : celle d'une métropole polycentrique maillée d'intercommunalités à fiscalité propre et à taille humaine et celle d'une métropole technocratique où la voix des maires sera progressivement effacée. Si Emmanuel Macron, comme il l'annonce, souhaite faire des maires les piliers de la République, la bonne décision s'imposera d'elle-même.

“

Les 11 présidents ont choisi de créer l'Alliance des territoires pour réussir le pari d'un Grand Paris polycentrique, qui s'appuie sur des intercommunalités à échelle humaine.

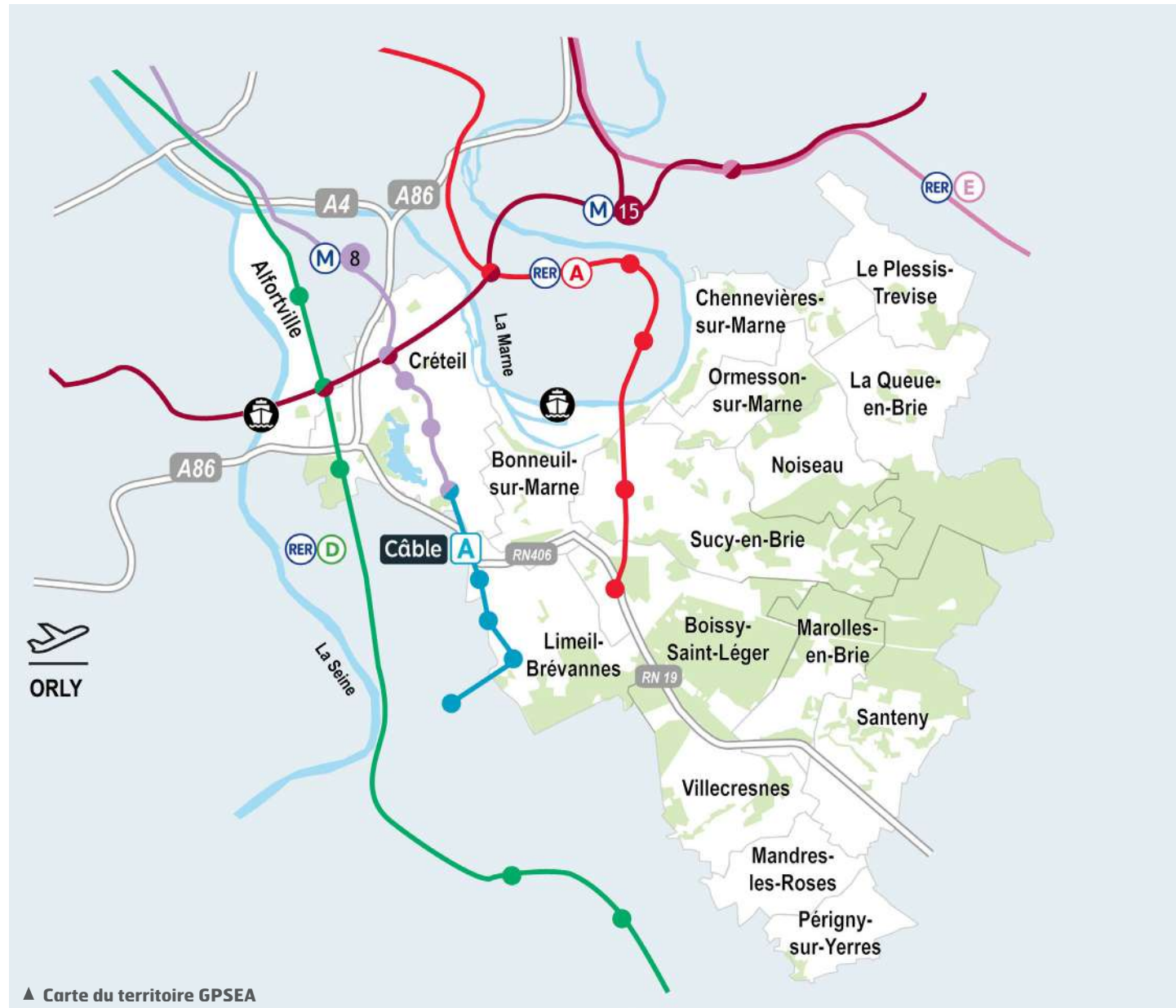
Quels sont vos grands développements à venir au niveau de l'EPT ?

L.C. : Comme je vous l'expliquais, ils sont nombreux. Nous avons missionné une étude relative aux équipements structurants de notre territoire qui va déboucher sur l'élaboration d'un plan d'investissements pour remédier aux carences d'offres (en particulier pour les piscines et les équipements culturels), mais aussi réhabiliter et remettre à niveau des équipements vieillissants qui sont pourtant très fréquentés par les usagers. Même si cela ne relève qu'indirectement de notre compétence notamment au travers de la politique de la ville et de la cohésion du territoire, nous avons pris

aussi à bras le corps le problème de la santé et de la carence de l'offre de soins dans nos territoires en engageant une réflexion sur l'installation de maisons de santé.

Nous portons aussi des projets d'envergure. Dans le domaine des transports et déplacements, ils ont vocation à améliorer l'accessibilité du territoire, tout en décongestionnant les axes routiers et en favorisant le développement des transports en commun, autant de facteurs clés d'attractivité économique. Il en va ainsi par exemple du prolongement de la RN406 jusqu'au port de Bonneuil, d'Altival, projet de TSCP, devant relier à terme la ligne 15 du Grand Paris Express, le Téléal, premier projet de téléphérique urbain en Île-de-France, ou encore la Tégéval, une coulée verte qui dessert de nombreuses communes de notre territoire.

En matière de développement urbain et d'aménagement, nous portons plusieurs projets en phase opérationnelle. À Créteil, sur le site de Duvauchelle Est, la Maison du Hand, Clairefontaine du Handball français, lieu ouvert sur la ville et ses habitants, vient d'ouvrir ses portes. À proximité, viendront s'implanter en 2020 deux hôtels trois et quatre étoiles, dont l'un du groupe Marriott, et le centre R&D mondial de Valéo sur le véhicule autonome, au sein d'un bâtiment de 20 000 m². À Limeil-Brevannes, le sire de la Ballastière Nord accueillera prochainement une zone d'activités dédiée à l'innovation dans les secteurs du BTP, à proximité immédiate d'une future station du téléphérique urbain Câble A. De même, la commune de la Queue-en-Brie, en lien avec Grand Paris Sud Est Avenir, aménage une zone d'activités spécifiquement conçue pour les PME-TPE, sur d'actuelles friches, en vue d'améliorer l'offre immobilière à destination des entreprises locales, créatrices d'emploi et de valeur. À Sucy-en-Brie, le siège régional d'ENGIE s'est implanté dans la ZAC des Portes de Sucy, qui verra se construire dans les prochains mois un restaurant inter-entreprises et de nouveaux bâtiments tertiaires au pied du RER. À Noisieu, un agro-quartier, mixant logements de haute qualité environnementale, activités agro-économiques et centre-bus démonstrateur de la mobilité durable, est en projet sur le remarquable site de France Télécom et les études sont déjà avancées. D'autres réflexions sont en cours et vont déboucher très concrètement dans les prochains mois.



▲ Carte du territoire GPSEA

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL EN 5 QUESTIONS

La Métropole du Grand Paris (MGP) est composée de douze établissements publics territoriaux (EPT) dont Paris. Le Président Macron a annoncé qu'il souhaitait réformer la gouvernance de la MGP et des EPT, mais ses décisions se font attendre. Retour en cinq questions sur cette nouvelle organisation institutionnelle.

Qu'est-ce qu'un établissement public territorial (EPT) ?

Créés le 1er janvier 2016 dans le cadre de la loi NOTRe, les douze établissements publics territoriaux (EPT) regroupent les anciennes communautés d'agglomérations, communautés de communes et villes isolées dans le périmètre de

la MGP. Ils constituent des ensembles urbains d'une population d'au moins 300 000 habitants et couvrent les trois départements de la petite couronne (les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne) ainsi que, pour sept communes, deux départements limitrophes (l'Essonne et le Val-d'Oise). Avec la Ville de Paris, ils regroupent 132 communes

et une population de 7,5 millions d'habitants. L'EPT Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) compte quant à lui 16 communes et 313 085 habitants, et s'étend sur une superficie de 99,8 km². Il englobe les anciennes communautés de Plaine centrale du Val-de-Marne, du Haut Val-de-Marne et du Plateau Briard et la Ville de Bonneuil-sur-Marne.

Quelles sont ses compétences ?

« Les territoires ont été créés pour développer des politiques publiques de proximité et participer à l'amélioration du service public rendu aux usagers », indique l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) sur sa plaquette de présentation des EPT. Au 1^{er} janvier 2016, date de leur création, cinq compétences obligatoires leur ont ainsi été dévolues : la politique de la ville, l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU), l'élaboration du plan climat air énergie, l'assainissement et la gestion de l'eau, et enfin, la collecte des déchets ménagers. Depuis le 1er janvier 2018, les EPT assurent également la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial, l'action sociale d'intérêt territorial, les opérations d'aménagement, les actions de restructuration urbaine et la constitution de réserves foncières n'ayant pas été déclarées d'intérêt métropolitain, les opérations d'amélioration du parc immobilier bâti et les opérations de réhabilitation et de résorption de l'habitat insalubre.

Et les compétences de la Métropole du Grand Paris ?

Les compétences assurées par la Métropole du Grand Paris sont définies par le conseil de la Métropole en fonction de « l'intérêt métropolitain ». Cette notion distingue les actions à mener par l'une ou l'autre des institutions en fonction de leur étendue, de leur contenu, de leur objet

stratégique, de leur dimension financière et de leur rayonnement. Dans cette idée, les projets que le conseil de la Métropole ne valide pas comme étant « d'intérêt métropolitain » sont financés et mis en œuvre par l'EPT concerné. La MGP assure ainsi quatre grandes compétences : le développement et l'aménagement économique, social et culturel, la protection et la mise en valeur de l'environnement, l'aménagement de l'espace métropolitain et la politique locale de l'habitat.

Comment fonctionne la gouvernance d'une EPT ?

Un EPT est gouverné par un conseil de territoire composé de 72 à 92 membres désignés jusqu'en 2020 (le conseil de la MGP compte pour sa part 209 conseillers issus des 131 communes). Les représentants des villes y sont désignés au sein des conseils municipaux. Le bureau est composé d'un président, de vice-présidents et éventuellement de conseillers délégués. L'EPT GPSEA est pour sa part présidé par le maire PS de la Ville de Créteil, Laurent Cathala, ancien ministre, suppléé par 14 vice-présidents, 8 conseillers territoriaux délégués et 51 conseillers territoriaux.

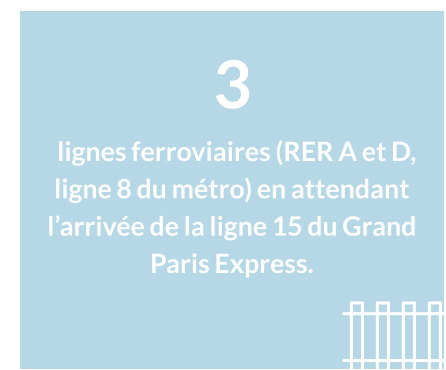
Quelles sont ses ressources ?

La question fait des remous. La loi NOTRe a prévu que les EPT perçoivent la cotisation foncière des entreprises jusqu'à fin 2020, ainsi que l'équivalent de la dotation que percevaient les intercommunalités

“
Onze Présidents de territoires veulent créer une association, l'Alliance des territoires, pour défendre leur financement.”

qui les composaient jusqu'à fin 2018. Après ces deux échéances, la MGP récupérera ces sommes. Bien qu'elle se soit engagée à reverser une partie de ses revenus aux douze EPT, qui pourront en outre continuer à percevoir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE), le manque à gagner risque d'être conséquent. C'est dans ce contexte que onze présidents de territoires souhaitent créer une association, l'Alliance des territoires, pour défendre leur financement. « La perte de la dotation d'intercommunalité dès l'an prochain (55 millions d'€) puis de la cotisation foncière des entreprises l'année suivante (1,2 milliard d'€) reviendrait à asphyxier ces collectivités », écrivent ces onze présidents dans un communiqué. Ce que veulent les EPT : sortir de leur statut hybride et devenir de vraies intercommunalités avec une fiscalité propre, comme l'étaient les anciennes communautés d'agglomération.

L'EPT GPSEA EN CHIFFRES



LA FILIÈRE SANTÉ, POUMON ÉCONOMIQUE DE GPSEA



© GPSEA

▲ Vue du centre hospitalier universitaire Henri-Mondor à Créteil.

« Filière la plus structurée du territoire », la santé et la recherche font rayonner GPSEA à l'échelle de la Métropole du Grand Paris, mais également à l'échelle internationale. Le défi pour ce territoire en plein essor : asseoir cette identité et promouvoir la transversalité du secteur, véritable moteur sociétal, économique, industriel et environnemental.

LA FILIÈRE SANTÉ C'EST...

- 2 500 personnes employées dans une centaine d'entreprises
- 13 000 personnes employées dans 5 établissements hospitaliers
- 17 laboratoires de recherche publique
- 1 000 m² dédiés aux entreprises de biotechnologie à la pépinière Bio&D
- 3 000 étudiants à la faculté de médecine Paris-Est Créteil

Si les onze établissements publics territoriaux (EPT) qui composent la Métropole du Grand Paris (MGP) ont leur spécificité géographique, elles se démarquent aussi par leurs caractéristiques socio-économiques. « À chacun sa spécificité, à chacun son identité », acquiesce-t-on à l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA). En 2016, qui a vu naître les EPT suite à la loi NOTRe de 2015 dans le cadre de l'organisation de la MGP, un diagnostic socio-économique

a ainsi été fait afin de « mieux connaître notre territoire, avoir un état des lieux de nos forces, de nos faiblesses », explique Jean-Pierre Chaffaud, vice-président au développement économique de GPSEA. Et c'est la filière santé qui s'est clairement démarquée comme étant « la filière la plus structurée ».

Il n'y a qu'à citer quelques chiffres pour s'en convaincre : une centaine d'entreprises du secteur comptent plus de 2 500 salariés et cinq établissements hospitaliers emploient quelque 13 000 personnes sur le territoire. Selon des chiffres de l'INSEE publiés en juin 2018, les activités liées à la santé, et notamment les activités hospitalières, sont même particulièrement bien représentées : « Elles contribuent à 21% de la richesse dégagée par les établissements publics de la sphère presentielle du territoire, contre 12% seulement à l'échelle de la MGP », détaille le rapport de l'institut de la statistique. Les Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor constituent le pôle majeur de la filière, avec notamment trois des cinq établissements qui le structurent présents sur le territoire : l'AP-HP Henri-Mondor (Créteil), l'AP-HP l'Hôpital Albert-Chenevier (Créteil) et l'AP-HP Émile-Roux (Limeil-Brévannes). En outre, le groupe hospitalier est rattaché à la faculté de médecine Paris-Est-Créteil, qui accueille 3 000 étudiants dans l'enceinte de l'AP-HP Henri-Mondor, dont une formation d'ingénieurs en biosciences.

Le pôle biotechnologie

Dans ce même quartier de la gare de l'Échat, un autre pôle à vocation biotechnologique a vu le jour en juin 2013 : la pépinière Bio&D, qui regroupe une quinzaine d'entreprises. L'idée : accueillir de jeunes sociétés afin de les aider à développer leurs projets de recherche. Pour être éligibles, les entreprises doivent remplir plusieurs conditions : travailler dans le domaine de la santé et de la science du vivant, justifier d'une innovation d'une technologie ou d'une R&D, et pouvoir être autonomes et indépendantes. « Ce sont des industries du futur », précise-t-on du côté de GPSEA, qui mise aussi sur le secteur de l'innovation pour asseoir son image et mieux promouvoir son identité. Propriétaire et gestionnaire des murs de la pépinière, GPSEA est accompagné

d'un collège scientifique, économique et institutionnel afin de déterminer la viabilité économique et la crédibilité scientifique d'une entreprise. « C'est un système gagnant-gagnant, qui permet aussi de sécuriser le projet des TPE souhaitant intégrer la pépinière », justifie Marion Bobenriether, la directrice de l'aménagement, du développement économique et des déplacements.

Cinq ans après, pari réussi, avec un bilan positif : « Actuellement, nous avons un taux de 70% d'occupation sur les 1 000 m² que compte le site, poursuit la chargée de mission. Notamment parce que les entreprises qui sont arrivées après 2013 ont grandi, elles ont su se développer. » Et pour cause : ces sociétés répondent à des problématiques concrètes et très actuelles, en termes sanitaires, environnementales, et finalement, sociétales. Ainsi la société Fluidion a-t-elle récemment développé un bateau télécommandé permettant des mesures microbiologiques de l'eau, dans le cadre du programme « Agir pour la ressource en eau », lancé par Suez et soutenu par l'Ademe. Elle a d'ailleurs intégré le consortium sur l'analyse microbiologique des eaux de baignade en vue des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Coopérations et transversalité

Autre société à vocation sanitaire : Stériscience, spécialiste de l'hygiène hospitalière et de la filtration terminale de l'eau, particulièrement active dans la lutte contre les infections nosocomiales (infection contractée dans un établissement de santé). Une aubaine notamment pour le centre hospitalier Henri-Mondor,

voisin de la pépinière. Car c'est aussi la vocation de GPSEA : faciliter les coopérations entre des pôles voisins, géographiquement et professionnellement, afin de leur permettre de travailler et d'avancer ensemble. L'Institut Mondor de Recherche Biomédicale (IMRB, lire l'encadré) a ainsi ouvert cinq de ses plateformes aux industriels afin de soutenir des projets de recherche biomédicale. « La faculté de médecine a des équipements d'excellence, elle les ouvre aux industriels, notamment ceux de proximité. Ce n'était pas le cas avant », se réjouit Séverine Despots, chargée de mission.

Fort de ces nombreux acteurs et de leurs expertises reconnues, le territoire GPSEA veut aujourd'hui définir les ambitions de sa filière santé afin de mieux la soutenir et la promouvoir. Il a confié cette mission à un cabinet d'études chargé de déterminer les grandes orientations qui permettront de mieux répondre aux besoins des populations. « L'étude en cours sera là pour dire : il existe des compétences, voici comment les faire connaître et voici comment répondre aux besoins des acteurs de la filière », explique-t-on à GPSEA. Avec déjà quelques pistes amorcées par l'Université Paris-Est-Créteil (UPEC), qui mise sur la transversalité des secteurs : « De Spinoza à l'immunologie en passant par les statistiques, l'UPEC favorise le dialogue entre disciplines, source de créativité et d'innovation », peut-on lire sur leur site. Une transversalité qui tend à penser la société de demain de manière globale, et non pas morcelée. « Car finalement, la filière santé est une filière transversale à beaucoup d'autres », conclut Séverine Despots. C'est aussi elle qui nous rassemble tous.

L'INSTITUT MONDOR À LA POINTE DE LA RECHERCHE

Reconnu au niveau national et international, l'Institut Mondor de Recherche Biomédicale rassemble plus de 500 personnes réparties dans 17 équipes de recherche. Il se structure en trois départements : « Virus, Immunité, Cancer », « Neurosciences et psychiatrie » et « Physiopathologie des maladies cardiovasculaires et respiratoires, développement et sénescence ». Avec plusieurs centaines de publications et une trentaine de brevets ces dernières années, l'institut bénéficie d'un rayonnement qui lui permet de développer de nombreuses collaborations, principalement avec des laboratoires européens et américains.



▲ Futur centre de recherche de l'équipementier automobile Valeo à la Pointe du Lac (Créteil).

L'INNOVATION INSCRITE DANS L'ADN DU TERRITOIRE GPSEA

Des PME aux géants de l'industrie de pointe, Grand Paris Sud Est Avenir accueille sur son territoire de nombreuses entreprises qui ont placé le secteur R&D au cœur de leur développement. Le rôle de l'EPT : créer des ponts entre les secteurs et accompagner « une émulation collective ».

Premier pôle de Recherche et Développement (R&D) en Europe, troisième mondial avec 20 milliards d'euros d'investissements, soit 40 % de la R&D en France, le Grand Paris est une plateforme de l'innovation au rayonnement international. Et le territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) fait figure de tête de pont en la matière, avec de nombreux centres R&D d'industries de pointe installés sur son territoire. Outre sa filière santé particulièrement bien développée (lire pages précédentes), la filière innovation poursuit son développement avec le

soutien de l'EPT, amenant les entreprises concernées à étendre leurs infrastructures et créer de l'emploi, à l'image du géant Essilor qui poursuit ses extensions (lire page 13).

La voiture du futur se construit à Créteil

Autre grand groupe du CAC 40 très présent sur Créteil depuis plus de vingt ans : l'équipementier automobile Valeo. Implanté depuis 1992 avec son centre de recherche et innovation dédié à l'électronique dans le quartier de l'Echat, il en a ouvert un

nouveau en 2017 dans la ZAC Europarc. Et c'est désormais le quartier de la Pointe-du-Lac que l'entreprise s'appête à investir : elle va y développer ses activités sur quelque 20 000 m², actuellement en phase d'aménagement. À terme, près de 1 100 employés travailleront dans des bureaux, laboratoires de recherche et sur une piste d'essai pour tester les prototypes de la voiture autonome que Valeo est en train de construire.

« Nous réalisons là l'implantation la plus importante jamais réalisée », avait déclaré

le maire de Créteil et président de GPSEA Laurent Cathala, lors de la présentation du projet au Conseil municipal en 2016. D'autant plus importante qu'elle va permettre la venue « d'une centaine de spécialistes du monde entier dans les domaines des algorithmes, infrastructures, processus d'apprentissage, validation et simulation en intelligence artificielle pour les applications automobiles », se réjouit l'équipementier. « Avec Valeo.ai, notre ambition est de créer un centre de recherche de premier rang, en relation avec les meilleurs laboratoires mondiaux dans le domaine », poursuit son PDG Jacques Aschenbroich. Cette implantation bénéficiera par ailleurs d'un vaste réaménagement de toute la zone de la Pointe-du-Lac (lire page 22).

Accompagner l'émulation collective

Si le territoire bénéficie indéniablement de la présence de ces grands groupes, il n'est pas pour autant passif et développe une politique pour accompagner ces évolutions. Preuve de cette volonté politique, l'ouverture en septembre 2016

de la Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Étudiant (MIEE) de l'Université Paris-Est Créteil (U-PEC), en partenariat avec GPSEA. Sur 1750 m², la MIEE est un lieu d'échanges, d'information, de formation pour tous les publics et de création pour de jeunes entrepreneurs, avec notamment le Lab'innov, un incubateur dévolu aux étudiants et adultes en reprise d'études.

« L'innovation est un des points clés de notre stratégie de marketing territorial », explique Yoann Iacono, Directeur général des services adjoint de Grand Paris Sud Est Avenir. Dans cette optique, le territoire veut créer des ponts entre les différentes industries de l'innovation. Un travail de mise en réseau axé « sur la conception que les entreprises concernées ont de la R&D. Toutes sont curieuses de comprendre comment les autres appréhendent cet enjeu, poursuit Yoann Iacono. C'est une émulation collective que nous accompagnons. »

Cette mise en relation – qui peut parfois aboutir à des partenariats – est particulièrement prolifique dans le secteur des filières émergentes, comme les nanotechnologies, les objets connectés ou encore le domaine de l'aérospatiale, très présent sur GPSEA. À Limeil-Brévannes, la PME Sodern, filiale d'ArianeGroup spécialisée dans l'optique (combinaison d'optique et d'électronique), a créé le sismomètre SEIS, principal instrument de la mission Insight de la NASA qui devait atterrir fin novembre sur la planète Mars. Non loin de là, à cinq kilomètres de son centre de recherche, la commune de Marolles-en-Brie accueille la PME Souriau, spécialisée dans la connectivité en milieux hostiles.

« C'est là que GPSEA peut intervenir, en créant du lien interfilière qui n'est pas

forcément évident pour ces acteurs », commente Yoann Iacono. Parfois, les entreprises sont elles-mêmes demandeuses de ce genre d'initiatives, comme la société Derichebourg Multiservices, opérateur des services à l'environnement aux entreprises et aux collectivités. Ces sollicitations poussent GPSEA à réfléchir à une institutionnalisation de ces rencontres entre grands groupes économiques et autres PME qui font de la R&D. « On est en train de regarder, notamment du côté des clubs d'entreprises, comment nous pourrions mettre en place des démarches collaboratives et collectives », explique-t-on à GPSEA.

Des secteurs traditionnels innovants

Mais les industries émergentes, pour qui la R&D est le cœur de métier, ne sont pas les seules à tirer leur épingle du jeu en termes d'innovation. Les filières plus traditionnelles du territoire ont, elles aussi, pris le train de la transformation technologique. En témoigne la création de la ZAC Ballastière Nord (lire page 24), à Limeil-Brévannes, où se sont implantées beaucoup d'industries du BTP orientées vers l'innovation. À titre d'exemples, la société Valentin, filiale d'Eurovia, y a breveté la Power Road, cette route qui capte l'énergie solaire et celle produite par le frottement des roues. Ou encore Eiffage, dont le siège qui s'y implantera sera construit avec les dernières avancées technologiques en matière d'innovation écologique. « Tous nos secteurs traditionnels sont très ancrés dans le secteur de l'innovation et de la R&D, mais les gens ne le voient pas forcément », remarque-t-on à GPSEA. L'émulation nourrie par le territoire et les aménagements à venir devraient pallier ce manque de visibilité.

OMMIC, L'ENTREPRISE TOURNÉE VERS LA 5G

Le spécialiste des puces électroniques destinées à des applications sans fil, spatiales et militaires, assoit son statut de leader européen avec sa nouvelle usine à Limeil-Brévannes, ouverte en septembre 2017. Cette chaîne de production unique en Europe est destinée à la construction de semi-conducteurs très innovants, trois fois plus puissants que les précédents, qui équiperont les émetteurs et récepteurs des antennes-relais pour la 5G. Douze millions d'euros ont été investis pour développer cette technologie et 35 techniciens et ingénieurs ont été embauchés.



▲ La ZAC verra le jour sur l'ancien site de France Télécom à Noisieu.

À Noisieu, dans un environnement paysager, GPSEA va créer un agro-quartier sur un terrain dont il est propriétaire. Objectif : montrer que l'agriculture peut également être un moteur de l'innovation durable.

Utiliser toutes les ressources disponibles pour faire rayonner le territoire en termes d'innovation, tel est le défi de Grand Paris Sud Est Avenir. Et puisqu'il est le plus vert du Grand Paris, concentrant 40 % de ses espaces verts et 80 % de ses terres agricoles, l'EPT va dédier toute une ZAC à ce secteur. À Noisieu, un projet d'agro-quartier tourné vers l'innovation durable a été initié sur un terrain anciennement occupé par France Télécom et dont GPSEA est propriétaire. « *Ce projet est éligible pour un appel à projets de la région qui vise à construire des quartiers écologiques et innovants* », indique le maire, Yvan Femel. De fait, cette nouvelle ZAC à venir concentre des enjeux de transports, de développement économique et de logements « *sous l'angle de l'innovation environnementale et durable* ».

Une pépinière du circuit court

Le projet, développé sur trois à quatre îlots d'une surface commercialisable de 9 500 m², a été construit selon trois

orientations. D'abord, dans un souci de cohérence environnementale, des activités économiques innovantes fonctionnant en circuit court avec l'environnement proche (agro-alimentaire et maraîchage) vont s'y implanter. « *Nous voulons créer une pépinière de start-up de ce secteur, que nous sommes actuellement en train de sourcer* », détaille Yoann Iacono, Directeur général des services adjoint de Grand Paris Sud Est Avenir.

Des usines de transformation alimentaire biologique à destination des cuisines collectives devraient ainsi être accueillies, en s'appuyant sur le tissu de production maraîchère locale. Une filière de production du chanvre est également envisagée, qui permettrait l'installation d'entreprises innovantes dans le domaine des éco-matériaux. Dans le même esprit d'éco-innovation, il est prévu l'intégration d'un centre de bus nouvelle génération roulant au biogaz ou à l'hydrogène. Une unité de production par méthanisation des déchets agricoles pourrait ainsi être installée directement sur le site.

“
Le projet s'appuie sur un système d'îlots modulables reliant les espaces naturels par des trames vertes.”

300 logements connectés au bourg

Enfin, ce nouvel agro-quartier accueillera quelque 300 logements d'une taille moyenne de 62 m². Construits avec des éco-matériaux, ils seront insérés dans le paysage naturel, disposant de jardins partagés ouverts sur l'espace agricole et, détail non négligeable, en connexion avec le bourg de Noisieu. Évolutif, le projet s'appuie sur un système d'îlots modulables reliant les espaces naturels par des trames vertes et des corridors écologiques. Les travaux devraient débuter courant 2019, pour une livraison des premiers logements en 2020 et une commercialisation des zones d'activités en 2023.

ESSILOR, L'ENTREPRISE QUI VOIT LOIN

Le géant Essilor, spécialiste du verre correcteur, n'en finit pas de développer ses activités sur le territoire, notamment dans la ville de Créteil où il s'est implanté dans les années 80. À la pointe de la recherche et de l'innovation, l'entreprise emploie désormais 1400 personnes sur son site cristolien, dont 300 chercheurs.

“
Bénéficier d'une continuité des parcelles est une condition nécessaire à l'optimisation du travail des équipes.”



▲ Essilor Centre Innovation et Technologies à Créteil

L'innovation est son cœur de métier, comme en témoigne les deux récompenses qu'elle a reçues au salon de l'optique en octobre dernier. Cette année et pour la septième année consécutive, le magazine Forbes l'a même classée parmi les 100 entreprises les plus innovantes du monde, lui faisant faire un bond de la 68^e à la 52^e place. « *L'innovation caractérise notre façon unique de faire notre métier et de réaliser notre mission* », rappelle l'entreprise comme un leitmotiv. Essilor, géant mondial du verre correcteur, s'est implanté à Créteil voilà plus de trente ans et continue de s'y développer, faisant rayonner par la même occasion le territoire dans le secteur de la recherche et de l'innovation.

60 millions d'euros investis

À la rentrée 2017, l'entreprise a rapatrié 400 salariés, dont une grande majorité d'ingénieurs, depuis Vincennes sur son site dédié à l'innovation, dans les bâtiments du boulevard Jean-Baptiste-Oudry. Désormais, « *sur un même site, dans des locaux entièrement rénovés, le Centre Innovation & Technologies d'Essilor offre un fonctionnement optimisé, en rassemblant près de 1 400 personnes dédiées à l'innovation et les fonctions support pour l'ensemble de nos équipes dans le monde* », détaille le groupe.

Une aubaine pour la ville-préfecture, qui accueille déjà depuis 2014 « *le plus grand campus privé au monde dédié à la recherche en optique ophtalmique* » sur 10 000 m².

Ces regroupements et autres aménagements font ainsi partie d'une stratégie de développement des activités du groupe. « *Bénéficier d'une continuité des parcelles est une condition nécessaire à l'optimisation du travail des équipes et à la réduction des transports entre les bâtiments* », explique Nicolas Le Guennec, directeur de l'immobilier pour Essilor International. Dans cette optique, Essilor a déjà investi plus de 60 millions d'euros en constructions neuves ou restructurations d'immeubles anciens depuis 2013.

Un nouvel aménagement

Et l'entreprise ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, profitant par ailleurs de la dynamique de développement stratégique du territoire en termes de réaménagements et d'attractivité économique. Une nouvelle parcelle, boulevard Oudry, dans l'alignement du site actuel est en cours d'aménagement. Ce cinquième agrandissement depuis les années 1980 permettra de répondre aux besoins, notamment en stationnement, des équipes et de fluidifier la circulation entre les bâtiments existants.

ESSILOR EN CHIFFRES

52^e place des entreprises les plus innovantes au monde selon le magazine Forbes.
7,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2017.
200 millions d'euros investis en recherche et innovation en 2017.
60 millions d'euros investis dans les réaménagements à Créteil depuis 2013.
300 chercheurs sur les 450 que compte l'entreprise travaillent au Centre Innovation et Technologies Europe du groupe situé à Créteil.
3 centres Innovation et Technologies dans le monde (Créteil, Dallas, Singapour).



▲ À Alfortville, Coworkcity accueille 25 entrepreneurs autour des valeurs de l'ESS.

ESS : BIENTÔT UNE ÉCONOMIE PLUS SOLIDE ET STRUCTURÉE

Secteur en plein essor, l'économie sociale et solidaire (ESS) recouvre des structures très diverses et des réalités complexes que les territoires s'emploient à mieux cerner depuis leur création. Sur le territoire GPSEA, où les initiatives ne manquent pas, le secteur semble prometteur, mais demande encore un travail d'accompagnement et de rééquilibrage territorial.

E.S.S pour "Economie", "Sociale", "Solidaire". Trois mots qui n'avaient pas a priori vocation à faire bon ménage, bien que leur union soit porteuse de sens. C'est pourtant devenu un secteur pourvoyeur d'emplois et d'initiatives qui fait des émules en France depuis quelques années. À tel point qu'une loi a même défini ses contours en 2014: la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, dite loi Hamon. S'il n'en est qu'à ces balbutiements en termes d'organisation et d'orientation politique, le secteur représente tout de même plus de 10 % de la masse salariale en France. À l'échelle de l'Île-de-France,

on compte 386 300 salariés (7,1 %) dans 33 100 établissements (7,3 %). Au jeu des comparaisons, le territoire GPSEA n'est pas en reste et semble également profiter de la tendance, avec 8,9 % d'entreprises et 7,9 % de l'emploi salarié...

Ce constat, GPSEA l'a fait dès sa création en 2016. « Nous sommes conscients du potentiel de notre territoire en termes d'ESS, mais aussi des efforts qu'il nous reste à fournir pour soutenir ce secteur, explique Fabien Pointereau, directeur politique de la ville à GPSEA. Beaucoup d'actions étaient menées par l'ancienne communauté

“

Nous sommes conscients du potentiel de notre territoire en termes d'ESS.

Fabien Pointereau, Directeur Politique de la Ville à GPSEA

d'agglomération de Plaine centrale [Alfortville, Créteil, Limeil-Brévannes, ndlr], et nous sommes au travail pour poursuivre cette politique au niveau du nouveau territoire GPSEA. » De fait, loi Hamon et création de la Métropole du Grand Paris ainsi que ses 12 EPT ont redéfini les zones d'influence, qu'il faut encore clarifier. Les communes les plus peuplées du territoire, Créteil et Alfortville, concentrent ainsi à elles seules plus de la moitié des établissements de l'ESS (chiffre de 2014, diagnostic 2018 en cours), les villes de la partie Est et Sud étant les moins bien pourvues.

Un appel à projets renouvelé

Preuve de cette volonté politique d'impulser un nouvel élan au secteur et d'amorcer un rééquilibrage, le territoire met en place plusieurs actions concrètes. En octobre dernier a ainsi été lancé le troisième appel à projets "Initiatives d'Économie Sociale et Solidaire". Le ou les lauréats se verront remettre une enveloppe de 25 000 euros pour développer leur entreprise. « Les projets devront être innovants, apporter une réponse nouvelle à des besoins sociaux, être créateurs d'emplois et participer au développement local », précise GPSEA. Deux catégories sont distinguées : le démarrage ou le développement d'activités d'économie sociale et solidaire créatrices d'emplois, et les projets relevant de la coopération économique et/ou la mutualisation entre structures du territoire.

C'est l'un des constats qui est ressorti du diagnostic ESS réalisé par GPSEA : l'importance d'une mise en réseau des entreprises à l'échelle locale. En 2016, à l'occasion du premier appel à projets organisé par GPSEA, l'un des trois lauréats, Coworkcity, remplissait déjà cette condition. Très engagé dans l'ESS, cet espace de travail

collaboratif installé à Alfortville accueille aujourd'hui 25 indépendants, associations, start-up, sociétés et télétravailleurs de tous horizons. « Nous tâchons de leur inoculer le virus de l'ESS au quotidien... et cela fonctionne ! Si la solidarité entre coworkeurs est de mise [mutualisation des connaissances juridiques, commerciales économiques, ndlr], certains ont déjà modifié leur offre de biens et services en tenant compte d'enjeux environnementaux et humains », explique Laurent Goutodier, président et cofondateur de Coworkcity. Grâce à la subvention de GPSEA, l'entreprise a pu engager des travaux en 2017 pour mettre le local aux normes pour l'accès aux personnes en situation de handicap. Et elle poursuit son développement en 2018 : « En novembre, nous ouvrons un second Coworkcity au sein d'un espace professionnel dédié à l'audiovisuel. »

Un incubateur pour l'innovation

À l'image d'autres structures lauréates des appels à projets, comme Marjolaine Entreprise, entreprise d'insertion située à Boissy-Saint-Léger, et Val Bio Ile-de-France et son atelier-chantier d'insertion de maraichage biologique à Chennevières-sur-Marne, les entreprises de l'ESS sont souvent des PME. D'où la volonté de les soutenir et les accompagner dans leur développement. Dans cette optique, GPSEA vient de valider la création d'un incubateur territorial. Avec toujours un maître-mot : l'innovation (technologique, sociale, environnementale, etc.). « Cet incubateur pourrait être thématiqué sur l'une des filières majeures du Territoire dédiées à l'innovation dont l'ESS, mais aussi la santé, l'industrie du futur, les NTIC, l'agroalimentaire », explique-t-on du côté de GPSEA. D'ailleurs, la localisation privilégiée pour l'incubateur, dans la galerie de l'Échat à

“

Nous tâchons de leur inoculer le virus de l'ESS au quotidien... et cela fonctionne !

Laurent Goutodier, fondateur de Coworkcity, espace de travail collaboratif à Alfortville

Créteil, se trouve à proximité de la pépinière Bio&D, dédiée aux secteurs de la santé et des sciences du vivant.

Quant au financement, il devrait être assuré pour moitié par les fonds européens FEDER (Fonds européen de développement régional) et FSE (Fonds social européen) dans le cadre d'un dispositif d'Investissement Territorial Intégré (ITI). Ces instruments permettent de soutenir les régions dans divers secteurs comme la recherche et l'innovation, la compétitivité des PME et les solutions environnementales pour le premier, et les ressources humaines (égalité, formation, accès à l'emploi, lutte contre les discriminations, etc.) pour le second. Autant de valeurs qui caractérisent les entreprises ESS et la politique du territoire GPSEA. « La Région Île-de-France, autorité de gestion des fonds européens, a doté cet ITI d'une enveloppe globale de 5,34 M€ qui a déjà permis de financer plusieurs », se réjouit-on à GPSEA. Et la dynamique devrait se poursuivre, si la Région valide l'éligibilité du projet pour ces fonds. L'ancrage d'une économie solide et structurée, pourvoyeuse de valeurs et d'emplois, en dépend.

DES COWORKEURS SOLIDAIRES À ALFORTVILLE

Coworking citoyen de proximité, Coworkcity propose à ses 25 adhérents un espace de travail boisé et végétalisé à des tarifs très bas : « Il s'agissait d'un pied d'immeuble HLM mis à disposition à un tarif négocié, ce qui nous permet de pratiquer des tarifs adaptés aux besoins d'un public de banlieue », explique son président Laurent Goutodier. Outre l'espace de travail, l'entreprise développe différents programmes serviciels : « Nous proposons par exemple une permanence administrative gratuite destinée aux jeunes autoentrepreneurs des quartiers sensibles qui se retrouvent dans des situations administratives complexes. » Les adhérents peuvent aussi profiter d'accompagnement, de formations, de mise en réseau, etc.

www.coworkcity.fr

UN CLUSTER DE L'ÉCONOMIE DU SPORT DANS LES STARTING-BLOCKS



▲ La Maison du handball a ouvert ses portes en septembre 2018.

L'installation de la Maison du Handball à Crèteil en septembre dernier et le développement de la filière santé-sport, avec plusieurs structures reconnues, a amené le territoire à réfléchir à la création d'un cluster de l'économie du sport dans le secteur de la Pointe du Lac, à Crèteil. Les jalons sont posés, et tous les acteurs, publics ou privés, tirent désormais à la même corde.

« Un projet porté par tous les acteurs du territoire »... C'est en ces termes que GPSEA a annoncé la création prochaine d'un cluster de l'économie du sport et de la santé sur la ville de Crèteil. En effet, du ministère des Sports, en passant par la Fédération Française de Hand-ball ou les STAPS de l'U-PEC toutes les institutions qui œuvrent à la construction de l'EPT semblent s'accorder pour valider la légitimité d'un tel projet à Crèteil. D'autant que le territoire est à la pointe de la recherche et de l'innovation avec sa filière santé liée aux problématiques du sport. Sans oublier l'identité sportive très forte de la ville avec ses 87 équipements sportifs et ses 9500 licenciés à l'US Crèteil.

Créer des synergies

« Ce cluster a vocation à rassembler ces structures sur un même site pour créer des synergies et construire une structure de co-développement industriel avec les entreprises pour permettre de commercialiser les innovations », explique-t-on à GPSEA. Et le défi semble bien lancé, avec l'ouverture en septembre dernier de la Maison du handball dans le secteur de la Pointe du Lac. « J'ai accompagné GPSEA lorsque ce projet de cluster a été présenté au conseiller sport d'Emmanuel Macron et à celui du Premier ministre, explique Michel Jacquet, directeur de la Fédération française de handball et de

la Maison du Handball. L'environnement santé du site nous concerne au premier chef, et nous voulions rester en lien avec toutes les structures performantes qui existent dans ce périmètre. Il y a une vraie logique, une synergie que nous voulons mettre en place. »

Le projet de cluster, dont la Maison du handball sera l'un des piliers, verra ainsi le jour sur un site - la Pointe du Lac - situé à proximité de plusieurs structures et laboratoires de recherche spécialisés dans le domaine du sport : l'Université Paris Est Crèteil (U-PEC), avec son école d'ingénieurs de l'Institut Supérieur de BioSciences de Paris et le laboratoire

BioTN (bioingénierie, tissus et neuroplasticité) qui étudie la motricité humaine, et le laboratoire LISA (Laboratoire interuniversitaire des systèmes atmosphériques) de l'U-PEC, qui travaille de son côté sur l'impact de la qualité de l'air sur la performance sportive. Et GPSEA de rappeler également la force de frappe du CHU Henri-Mondor, avec ses 200 chercheurs au sein de la faculté de médecine de l'U-PEC, et « ses 80 médecins présents sur le territoire spécialisés dans le sport et dans la médecine physique ».

Un tremplin pour les étudiants

Pour les étudiants du territoire, ce nouveau pôle représentera également de véritables opportunités. D'abord, parce qu'il pourra accueillir le nouveau Master Management Sportif de la faculté STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) de l'U-PEC qui forme des professionnels de l'économie du sport à tous les niveaux (management d'équipes professionnelles, sponsoring, marketing, etc.). Par ailleurs, les étudiants du DUT dédié à la formation et à l'insertion professionnelle des sportifs de haut niveau de l'IUT de Crèteil-Vitry seront invités

à rejoindre dès la fin de leur cursus l'incubateur du cluster pour créer leur propre entreprise, en partenariat avec la Maison de l'innovation et de l'entrepreneuriat étudiant (MIEE) de l'U-PEC. En clair, un cercle vertueux pour l'emploi autour de l'économie du sport.

L'accélérateur olympique

Tous les acteurs du sport et de son économie l'ont en tête : Paris accueillera en 2024 les Jeux olympiques et paralympiques, formidables accélérateurs de projets pour la Métropole du Grand Paris. « La livraison de ce cluster pourrait être une vitrine de l'application sport-santé-économie et de sa dimension vertueuse pour le vivre-ensemble, le bien-vivre et la création d'emplois », se réjouit GPSEA, alors que l'essentiel des infrastructures olympiques se concentre plutôt en Seine-Saint-Denis. Ce cluster, par ailleurs unique en Ile-de-France - exception faite de « Tremplin » à Paris -, donnera de fait un bel essor aux entreprises de l'événementiel et aux start-up innovantes dans le cadre des Jeux. Et à l'échelle de la cité, suscitera sans aucun doute des vocations sportives, amatrices ou professionnelles.



“

La livraison de ce cluster pourrait être une vitrine de l'application sport-santé-économie et de sa dimension vertueuse.

3 QUESTIONS À MICHEL JACQUET

Directeur de la Fédération française de handball et de la Maison du handball.

« Nous ne sommes pas sur de l'élitisme à outrance. »



Pourquoi une Maison du handball ?

MICHEL JACQUET : Initialement, nous étions partis sur l'idée d'un centre technique national. Puis nous avons donné une autre dimension au projet, car on ne voulait pas être le « Clairefontaine » du handball et se centrer uniquement sur l'équipe de France. Nous ne sommes pas sur de l'élitisme à outrance. On a voulu mutualiser tout un tas d'activités sur un même site : siège social de la fédération, ligue régional de handball, espaces de formation des jeunes, des arbitres, etc. Surtout, cet équipement est ouvert à tous les niveaux de pratique. On veut pouvoir rassembler toute la vie associative autour du handball. D'où l'idée de « Maison ».

Dans cette même idée, le site est donc ouvert au public ?

M.J. : Tout à fait, c'est aussi ouvert aux gens de passage, qui peuvent notamment découvrir un parcours d'une vingtaine de dispositifs muséographiques. Les dispositifs physiques, avec une vitrine de l'intégralité des trophées des 28 titres obtenus par toutes les équipes de France, et toute une partie audiovisuelle que l'on a mise en place ont nécessité un très gros travail de recherches muséographiques et scénographiques. Nous avons aussi puisé dans nos réserves patrimoniales. Beaucoup de nos confrères des autres fédérations sont impressionnés par ce travail, car c'est assez unique, et il y a une vraie plus-value en termes de transmission culturelle.

Comment rentabiliser un tel dispositif ?

M.J. : D'abord, cet équipement n'aurait jamais vu le jour sans les subventions des collectivités publiques - État, région, département - et sans la mise à disposition du site de manière gracieuse par le territoire GPSEA. Ensuite, nous avons un auditorium avec toute la technologie ad hoc qui nous permettra à moyen terme d'accueillir des séminaires, des congrès, des événements en tous genres. Le volet commercialisation est en cours, nous souhaitons d'abord prendre le bateau en main avant de lancer d'autres opérations. Mais dès l'année prochaine, nous allons commencer à commercialiser, à vraiment développer nos activités.



les portes de sucy

NATURAL BUSINESS PARK

LIBÉREZ VOTRE NATUREL,
AU CŒUR D'UN QUARTIER D'AFFAIRES
DYNAMIQUE ET CONNECTÉ.



PROJET - Architecte HUSH

**UN NOUVEAU
PÔLE TERTIAIRE
DANS L'EST PARISIEN**
25 000 M² DE BUREAUX
EN COURS DE DÉVELOPPEMENT

*Un véritable « hub »
de transports en commun*

- Gare du RER A « Sucy-Bonneuil » au pied des immeubles
- TCSP Sucy-Val Pompadour assurant la liaison, toutes les 5 minutes aux heures de pointe, avec le métro ligne 8 et le RER D + TVM
- 10 lignes de bus

*Une localisation
et une accessibilité
remarquable*

- Une localisation idéale à la frontière des principaux parcs d'activités économiques du secteur et des quartiers résidentiels de l'est Parisien
- Une accessibilité routière aisée (le prolongement de la RN 406 en 2022 permettra de rejoindre Paris sans un feu rouge)

*Une offre de services
complète*

- Restaurant d'entreprises de 600 couverts en cours de réalisation
- Tennis club de St-Maur (21 courts)
- Fitness
- Parking public de 491 places
- Projet d'hôtel (90 chambres) et de crèche (60 berceaux)

**AMÉNAGEUR
GPSEAD**



RÉALISÉ

12 rue Marco Polo
Locataire : ENGIE / INEO
2 000 m² livrés en avril 2018
Architecte HUSH

EN COURS

2 / 4 rue Marco Polo
1 465 m² en R+2
Projet de rénovation
Disponibilité Mai 2019

EN PROJET

Plus de 20 000 m²
Disponibles à horizon : 2020 / 2021

UN DÉVELOPPEMENT
WATEL AM
01 46 05 10 20

COMMERCIALISATION
CBRE - FLORENT ARNOUX
06 79 40 05 73





▲ Le futur site de Valeo à la Pointe du Lac

LA POINTE DU LAC POURSUIT SA MÉTAMORPHOSE

L'inauguration de la Maison du handball en septembre dernier dans le secteur de la Pointe du Lac n'est que la première étape d'un vaste projet d'aménagement, dont le territoire GPSEA est le maître d'ouvrage.

Dans le cadre de ses compétences définies par la loi NOTRe de 2015, Grand Paris Sud Est Avenir poursuit ses aménagements d'intérêt territorial. Objectif : renforcer l'attractivité économique et optimiser l'environnement des entreprises. Et c'est du côté de la Pointe du Lac qu'il faut regarder pour se rendre compte de la mue qu'est en train d'opérer le territoire en termes d'aménagements à vocation économique. La Maison du handball, inaugurée en septembre dernier juste à côté du stade Duvauchelle (lire page 22), y a

amorcé la réalisation de l'opération Duvauchelle Est/Chemin des Bassins, dont GPSEA est le maître d'ouvrage. Ce lieu unique, siège de la Fédération française du handball ouvert sur la cité, promet de devenir l'un des piliers d'un nouveau cluster de l'économie du sport voulu par les acteurs publics. Lieu d'entraînement des équipes nationales, la Maison du handball comprend également des espaces d'exposition et de réunion en vue d'accueillir des délégations de sportifs en stage mais également des manifestations extérieures.

“
Ces nouveaux aménagements permettent aujourd'hui le désenclavement du parc des sports Dominique-Duvauchelle et la création de nouveaux espaces publics et piétons.”

Désenclaver le secteur

Afin de permettre le développement de ce nouveau quartier intégré à la ville, GPSEA a aménagé entre juillet 2017 et juillet 2018 des réseaux et une voirie à double sens d'un kilomètre de long. Cette dernière, baptisée rue Daniel Costantini en référence à l'entraîneur de la première équipe de France championne du monde de handball en 1995, dessert la Maison du handball, mais aussi le futur parc hôtelier à venir et le futur siège du constructeur automobile Valeo (lire l'encadré) qui prévoit de s'implanter à l'est du parc des Sports Dominique Duvauchelle.

En outre, « ces nouveaux aménagements permettent le désenclavement du parc des sports Dominique-Duvauchelle, la création de nouveaux espaces publics et piétons, notamment depuis la station de métro Pointe du Lac toute

proche », détaille GPSEA. Par ailleurs, une attention particulière a été portée à la préservation du parc paysager et au lien avec le sport, à plus forte raison dans ce cadre exceptionnel que représente l'environnement du lac de Créteil.

Un nouveau tourisme d'affaires

Mais bien plus qu'un lieu de vie ouvert sur la cité, le territoire souhaite développer tout un nouveau morceau de ville au pied du métro de la ligne 8, futur centre d'un tourisme d'affaires à une vingtaine de minutes de la capitale. D'où la réalisation d'un projet hôtelier de 6 000 m² par le promoteur Legendre Immobilier, qui prévoit de construire deux hôtels trois et quatre étoiles dotés de quelque 220 chambres, situés à moins de 100 mètres de la Maison du handball. Salles de séminaires et

de conférences, bars et restaurant compléteront cette offre hôtelière de standing. Démarré au printemps 2018, le chantier devrait durer 18 mois et être livré courant 2020.

Ce nouveau secteur en construction a d'autant plus de légitimité qu'il se trouve à la croisée d'un réseau de transports en pleine expansion – avec notamment la ligne 15 du Grand Paris Express à venir à la gare de l'Echat – et au carrefour d'une zone d'activités, Europarc, à une dizaine de minutes à pied de la Maison du handball. Avec 264 entreprises, principalement issues du secteur tertiaire, et quelque 4 580 emplois présents sur plus de 270 000 m², Europarc est l'autre cœur battant entrepreneurial du territoire, et accueille également le siège du territoire Grand Paris Sud Est Avenir. La métamorphose du secteur Pointe du Lac ne peut que lui être bénéfique.

DEUX HÔTELS « SIMPLES ET MODERNES »

Dans le cadre de ce vaste réaménagement, deux hôtels de 3 et 4 étoiles, érigés sur huit niveaux, vont sortir de terre fin courant 2020, ainsi qu'un parc de stationnement de 55 places sur deux niveaux. Ces trois constructions ont été pensées selon une architecture « simple et moderne » et seront dotées de différents volumes géométriques adaptés à leur fonction. Des façades vitrées donneront une harmonie à l'ensemble et une partie des toitures-terrasses des trois structures sera végétalisée.

▼ Vue des futurs hôtels de la Pointe du Lac



ZOOM SUR 4 ZAC DU TERRITOIRE



LA BALLASTIÈRE NORD, L'INNOVATION DURABLE

C'est l'un des gros chantiers de GPSEA, qui souhaite développer au nord de Limeil-Brevannes, en lien avec la commune, une nouvelle centralité économique à proximité du futur téléphérique urbain Câble A-Téléval et de la coulée verte Tégéval. Sur un terrain d'une dizaine d'hectares, cette nouvelle ZAC, dont les travaux vont

débuter en 2019, accueillera des entreprises d'éco-activités et sera face au quartier des Temps Durables, sorti de terre en 2012. Tournée vers l'innovation durable, la Ballastière Nord sera pourvue d'une route à énergie positive, baptisée Power Road et développée par Eurovia, une filiale de Vinci. Cette route nouvelle génération permettra de produire de l'énergie thermique restituée aux infrastructures environnantes. La ZAC a ainsi l'ambition de devenir une zone de transition écologique, avec par ailleurs le raccordement à une centrale biomasse et de nombreux espaces végétalisés entre les bâtiments.

TRIANGLE DE L'ÉCHAT, UN NOUVEAU QUARTIER MIXTE

Créée en juillet 2017, la ZAC Triangle de l'Echat s'inscrit dans le cadre de l'arrivée prochaine du Grand Paris Express et de l'aménagement de la gare de l'Echat, qui accueillera la ligne 15 à l'horizon 2024. Ce vaste projet de requalification est porté par Grand Paris Aménagement, opérateur foncier public au service des territoires franciliens. Afin de protéger ce secteur d'environ 9 hectares aujourd'hui enclavé au sein d'un échangeur routier (A86), l'aménageur prévoit d'ériger une barrière acoustique constituée d'immeubles de bureaux. Cet aménagement qualitatif est essentiel à la création de ce nouveau quartier mixte, qui accueillera à terme quelque 1450 logements, dont 30 % de logements sociaux, ainsi que des commerces de proximité, des espaces végétalisés, une crèche, une école publique, une résidence étudiante et un hôtel. En tout, la ZAC comptera 130 000 m² de surface de plancher, intégralement livrés en 2025. Les premiers logements sont quant à eux attendus pour 2020.



© Société du Grand Paris/Nextcity/Michel Guttmann Architecte

LA ZAC PORTES DE SUCY 2 SE DÉVELOPPE



Au pied du RER A et au départ d'un service de Transports collectifs en site propre (TCSP) qui relie Créteil en une dizaine de minutes, la ZAC Portes de Sucey 2 poursuit la commercialisation de ses cinq lots. Elle y accueille des entreprises du tertiaire et des services (salles de sport, Pôle Emploi, etc.). En avril 2018, le siège régional d'Engie s'y est installé dans un bâtiment doté d'une qualité architecturale valorisante. Surtout, fin 2019-début 2020, la ZAC accueillera un nouveau restaurant inter-entreprise (RIE), en cours de réalisation et dont le territoire GPSEA a la maîtrise d'ouvrage. Ce RIE sera exploité par la chaîne Mamie Cocotte, qui développe depuis plusieurs années un concept innovant autour de l'alimentation solidaire, responsable et locavore. Le restaurant prévoit aussi d'ouvrir le soir et le week-end pour des événements d'entreprises, ce qui créera sur le site une animation économique supplémentaire.

L'ECOPARC DE SUCY, UNE DÉMARCHE HQE



Avec le réseau francilien tout proche ainsi que le RER A, Sucey-en-Brie constitue un territoire stratégique au sein de GPSEA. Au début des années 2010 s'est ainsi développé un autre pôle d'activités : l'Ecoparc de Sucey. Le site, dont l'aménagement a été confié au promoteur-aménageur Sirius, devrait à terme proposer une surface de plancher de quelque 55 000 m² dans des bâtiments mixtes, accueillants des activités de services et des bureaux. Particularité de cette opération, elle a été conçue dans une démarche de haute qualité environnementale. C'est d'ailleurs la première zone sur le plan régional à être labellisée HQE Aménagement, certifiée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), qui conjugue les questions environnementales, sociales, économiques et urbaines. En interface directe avec l'Ecoparc, le groupe Cartier y a implanté en 2013 sa manufacture de montures de lunettes de luxe, employant plus de 250 personnes.



▲ La future gare de l'Echat de la ligne 15 Sud du Grand Paris Express, à Créteil.

LES MOBILITÉS DURABLES ET INNOVANTES FONT LEUR CHEMIN

Alors que le Plan local de déplacements (PLD) territorial est en pleine élaboration, les projets de transports innovants et de mobilités durables continuent de tracer leur chemin, avec le soutien de Grand Paris Sud Est Avenir en termes d'aménagements et d'accompagnement urbains.

Enjeu majeur des territoires, à l'échelle locale comme à celle de la Métropole du Grand Paris, l'accessibilité et les déplacements sont une des compétences qu'exerce Grand Paris Sud Est Avenir depuis le 1er janvier 2016. À ce titre, le territoire a la charge de préparer un document cadre appelé Plan local de déplacements (PLD). Initié en février dernier lors du Conseil territorial, le diagnostic qui en définira les contours devait être présenté à la mi-décembre aux élus locaux, pour une élaboration du PLD prévue début 2019. « *Le Plan local de déplacements de Grand Paris Sud Est Avenir constituera la feuille de route de*

la politique des déplacements sur le territoire pour les cinq prochaines années », explique-t-on du côté de l'EPT. Avec un leitmotiv : viser la cohésion entre les seize communes qui le compose et la coordination des différents projets en cours.

En accord avec le Plan de déplacements urbains Île-de-France (PDUIF), document de référence à l'échelle métropolitaine en matière de politiques d'aménagement et de transport que toutes les communes de plus de 100 000 habitants sont tenues de respecter, plusieurs grandes thématiques se dégagent déjà : « *Ce sont des thématiques de*

“

La nouvelle ligne de métro 15 Sud reliera Créteil à Roissy-Charles-de-Gaulle en 42 minutes contre 1h16 actuellement.

mobilité durable assez classiques : accentuer la politique cyclable avec le Plan vélo, développer les transports collectif, le covoiturage

et mettre l'accent sur l'innovation dans les transports », détaille Oussama Lamouri, responsable d'opération au sein du service aménagements de GPSEA. L'innovation, c'est l'autre grande marotte du territoire, qui l'a d'ailleurs inscrite dans son ADN.

Prochain arrêt : Grand Paris Express

Dans ce contexte, GPSEA accompagne le développement du grand projet urbain que représente la construction du Grand Paris Express, qui traversera les territoires du Grand Paris pour les relier entre eux et à la capitale grâce à 200 km de lignes et 68 nouvelles gares. Véritable aubaine pour son rayonnement, la ligne 15 Sud du nouveau métro circulaire le traversera et reliera Pont de Sèvres à Noisy-Champs, soit 16 gares et 22 communes, en 37 minutes, couvrant un bassin d'un million d'habitants. Cette nouvelle ligne permettra par exemple de rallier Créteil ou Alfortville à Issy-les-Moulineaux en une vingtaine de minutes contre 1h15 aujourd'hui, ou à Roissy-Charles-de-Gaulle en 42 minutes contre 1h16 actuellement, selon le site de la Société du Grand Paris Express.

Deux gares sont en cours de construction sur le territoire, avec une livraison prévue pour 2024 : Créteil-L'Echat, avec une correspondance avec la ligne 8 du métro parisien, et Le Vert de Maisons, conçue entre Alfortville et Maisons-Alfort, avec une connexion au RERD. La première, située devant l'actuelle gare routière de Créteil, est en lien direct avec de grands équipements administratifs (Préfecture du Val-de-Marne), hospitaliers et universitaires (AP-HP Henri-Mondor) d'envergure métropolitaine.

Sobriété et cohérence

L'agence d'architecture ANMA qui l'a imaginée a été guidée par l'idée de sobriété, « *en cohérence avec les projets de développement envisagés dans le quartier* ». La gare de l'Echat présente par ailleurs la spécificité de ne pas être très profonde, avec un quai à seulement 14 mètres de profondeur, et « *une perception vers l'extérieur à travers des fenêtres urbaines* » installées sur le parcours d'accès au quai. « *Le parcours pour descendre sur le quai donne à voir vers l'extérieur et amène de la lumière à l'intérieur de la gare. C'est une des rares gares qui va*

assurer la continuité de la lumière naturelle jusqu'aux quais », explique son architecte Cyril Trétout, qui évoque aussi l'idée de proposer « *un parcours simple et évident pour le voyageur* ».

Pour la gare Le Vert de Maisons, c'est tout l'inverse : les architectes ont voulu au contraire enfouir la gare à 37 mètres de profondeur, soit l'une des plus profondes du Grand Paris Express, dans l'esprit des anciennes carrières de Maisons-Alfort. « *On a créé cet espace en creusant une grande cavité qui va en s'agrandissant, c'est la grande originalité de cette gare* », explique son architecte Denis Valode, qui justifie cet enfouissement en précisant être « *très attaché à la contextualité des projets : deux projets ne peuvent jamais être les mêmes* ». Une manière également « *d'éviter l'étalement urbain* » et d'assurer « *la cohérence entre l'ingénierie, l'économie, l'art et le paysage* », a encore précisé l'architecte lors de la présentation du projet à l'été 2017. En tout, les deux gares assureront chacune le transport de quelque 90 000 voyageurs par jour et leur offriront, selon les termes de l'architecte de Créteil-L'Echat, « *une nouvelle porte d'entrée sur le Grand Paris* ».

LE PORT DE BONNEUIL AU SERVICE DU FUTUR MÉTRO

Deuxième port fluvial d'Île-de-France, le port de Bonneuil-sur-Marne accueille sur une surface totale de 186 hectares quelque 150 entreprises qui génèrent près de 2 500 emplois directs. En octobre, sa dimension a encore pris de l'ampleur : une convention de partenariat favorisant l'utilisation de la voie fluviale pour l'évacuation des déblais et l'approvisionnement des chantiers du Grand Paris Express a en effet été signée par les différents acteurs publics et privés du site. Une plateforme de tri d'une surface de 3,3 hectares accueillera ainsi les camions principalement en provenance du tunnelier de Créteil-L'Echat, avant d'acheminer les déblais via la Marne vers les centres dédiés. « *Le trafic fluvial attendu est de l'ordre de 500 000 tonnes sur quatre ans d'exploitation* », a précisé la Société du Grand Paris. Et le préfet de la région Île-de-France, signataire de la convention, de saluer « *un mode de transport écologiquement vertueux* ».

▼ Port de Bonneuil-sur-Marne





▲ Future station des Temps Durables, à Limeil-Brevannes

LE TÉLÉPHÉRIQUE URBAIN, « UN PROJET PERTINENT »

Le premier téléphérique urbain d'Île-de-France, baptisé Câble A-Téléval, devrait voir le jour à l'horizon 2021, après quelques ajustements techniques. En reliant Créteil à Villeneuve-Saint-Georges, il désenclavera un territoire aujourd'hui en mal de transports efficaces.

Réseaux routiers embouteillés, transports collectifs bondés, connexions pas toujours optimales ou pratiques... En attendant la mise en service du Grand Paris Express, qui ouvrira les portes du Grand Paris aux habitants du territoire GPSEA, les acteurs publics planchent depuis plusieurs années sur d'autres modes de transports innovants afin de multiplier les alternatives de déplacements et désenclaver certaines zones du territoire mal desservi. Porté par Île-de-France Mobilités (IDFM) et initié par la ville de Limeil-Brevannes, le projet de téléphérique urbain Câble A-Téléval permettrait de relier à terme la

Pointe-du-Lac de Créteil à Villeneuve-Saint-Georges via Limeil-Brevannes et Valenton.

Le territoire favorable

« Techniquement, c'est un projet pertinent par rapport aux problématiques de Limeil-Brevannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges. Cette opération convient à tous les acteurs, dont le territoire qui y est favorable », assure Oussama Lamouri, responsable d'opération au sein du service aménagements de GPSEA, qui est partie prenante du projet aux côtés de la Région, du Département et d'IDFM. Certes, l'enquête publique

“

Des ajustements techniques seront très certainement à prévoir, mais le téléphérique urbain, unique en son genre en Île-de-France, ne devrait pas être remis en cause, tant sa pertinence et sa cohérence semblent évidentes pour tous les acteurs publics et privés.

n'est pas encore lancée – mais devrait l'être fin d'année ou début 2019 – et il y a encore quelques échelons à gravir avant de voir le projet se concrétiser – à l'horizon 2021-2022 –, mais les réunions publiques préalables semblent aller dans le bon sens.

Aujourd'hui, les interrogations portent principalement sur l'insertion urbaine d'une station au niveau de Créteil, la station de départ Pointe-du-Lac, sur laquelle « le territoire entend être très attentif, notamment pour les riverains à proximité immédiate de la future ligne ». Fin octobre, la mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe), saisie par IDFM pour s'exprimer sur le projet de réalisation de la ligne Câble A – Téléval, a d'ailleurs demandé quelques précisions complémentaires afin de « justifier la prise en compte des nuisances sonores et visuelles dans les tracés retenus ». Selon IDFM, le câble devrait passer « à 14 m du bâtiment le plus proche, et 30 m et plus pour les autres ».

« Sensible aux conditions d'implantation »

Si le président de GPSEA et maire de Créteil, Laurent Cathala, se dit également favorable au Téléval, il affirme également être « sensible aux conditions d'implantation ». Un travail d'accompagnement, de concertation et de coordination avec les projets d'aménagements à proximité du parcours du Téléval est ainsi assuré par le territoire. D'autant plus que le parcours prévoit de desservir des zones d'activités économiques en plein développement, comme la Ballastière Nord à Limeil-Brevannes. Des ajustements techniques seront très certainement à prévoir, mais le téléphérique urbain, unique en son genre en Île-de-France, ne devrait pas être remis en cause, tant sa pertinence et sa cohérence semblent évidentes pour tous les acteurs publics et privés.

LE TÉLÉVAL EN CHIFFRES

2021, c'est l'année de mise en service du téléphérique
4,5 km de parcours
5 stations et 4 villes desservies
30 secondes maximum entre deux cabines
10 places assises par cabine
40 mètres de hauteur de survol
17 minutes entre Pointe-du-Lac et Bois Matar
20 000 habitants
6 000 emplois desservis

Plus d'infos :
www.cable-a-televall.fr

▼ Future station Emile-Zola, à Valenton



4 QUESTIONS À

RÉGIS CHARBONNIER

2^e vice-président de GPSEA, gestion des déchets, propreté urbaine, production florale, développement durable et maire de Boissy-Saint-Léger.



Le Plan climat pourra faire office de projet de territoire, structurant et innervant ainsi toutes les politiques publiques.

En quoi GPSEA intervient-il en faveur du développement durable sur le territoire ?

RÉGIS CHARBONNIER : L'Établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir met en œuvre plusieurs politiques publiques liées à l'environnement au développement durable. D'abord, il assure la collecte et le traitement des déchets : par exemple, GPSEA soutient le projet Valo'Marne orienté vers la valorisation et la performance énergétique de l'usine d'incinération de Créteil, qui permettra également de créer de nouveaux emplois locaux. Ensuite, GPSEA est compétent en matière d'assainissement des eaux usées et du traitement des eaux pluviales. Enfin, la production de végétaux pour le fleurissement des villes. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2016, GPSEA est devenu le coordinateur de la transition énergétique sur le territoire. Dans ce cadre, il doit animer et coordonner des initiatives dans le domaine de l'énergie et adopter un Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Votre territoire est le plus vert de la Métropole du Grand Paris, avec 40 % de forêts et d'espaces verts. Comment valoriser un tel patrimoine ?

R.C. : Les enjeux environnementaux et climatiques, la configuration même de notre territoire qui regroupe des espaces agricoles et de nombreux espaces naturels, incitent GPSEA à élaborer un document stratégique qui soit une référence pour l'avenir de notre Territoire avec une vision d'un développement plus équilibré, plus harmonieux et respectueux de l'environnement. Concrètement, le Plan climat affirmera notre volonté d'aménager un territoire durable, mais aussi de développer une agriculture de proximité. D'ores et déjà, l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial a été lancée afin d'analyser le système alimentaire local et de lui donner un cadre stratégique et opérationnel sur les volets agriculture et alimentation.

Qu'attendez-vous du nouveau PCAET ?

R.C. : Le Plan climat, dont le projet sera présenté au Conseil de territoire au début

de l'année 2019, repose sur un diagnostic et l'identification des enjeux majeurs. L'ambition de GPSEA n'est pas de faire un simple Plan climat, mais d'en faire un projet fédérateur bien plus large pour notre territoire et nos 16 communes. Véritable stratégie territoriale de transition écologique, économique et durable, ce Plan pourra faire office de projet de territoire, structurant et innervant ainsi toutes les politiques publiques.

Quels sont les facteurs de réussite de ce Plan climat ?

R.C. : Ce Plan ne pourra réussir que si tous les acteurs du territoire partagent les enjeux et agissent par des actions concrètes et quotidiennes : collectivités territoriales, entreprises, associations, habitants... Tous doivent faire évoluer leurs comportements pour que les ambitions du Plan climat se concrétisent : plus d'énergies renouvelables, plus de rénovations thermiques des logements, moins de déplacements en voiture, plus de produits locaux en circuits courts...



rêver,
créer,
ériger

4 BOULEVARD CARNOT ALFORTVILLE⁹⁴

- III Sur le site de l'ancienne halle du marché, Emerige participe au réaménagement du nouveau quartier du centre-ville
- III La résidence « 4 Boulevard Carnot » se compose de 61 appartements neufs du studio au 5 pièces et de 2 commerces en rez-de-chaussée
- III Livraison prévisionnelle : 4^e trimestre 2020



1 immeuble
1 œuvre

VIVRE LA VILLE COMME UN ART

Emerige est le premier signataire de la charte « 1 immeuble, 1 œuvre » sous l'égide du ministère de la Culture, par laquelle il s'engage à installer une œuvre d'art contemporain au sein des immeubles qu'il construit. Une œuvre conçue spécialement pour « 4 Boulevard Carnot » sera installée au sein de la résidence.

Découvrez toutes nos adresses
sur emerige.com

0 811 450 450

Service gratuit
+ prix appel

LA MAC DE CRÉTEIL : CRÉER, RÉINVENTER, TRANSMETTRE

Lieu culturel phare du territoire, où se créent, se réinventent, se diffusent et se transmettent des créations mêlant danse, théâtre, vidéos et technologies actuelles, la Maison des arts et de la culture (MAC) de Créteil rayonne par une programmation variée et transdisciplinaire. Et s'ouvre désormais de plus en plus sur la cité.



Théâtre, danse, cirque contemporain, expositions, festivals en tous genres... Imaginé par André Malraux dans les années 1960, la Maison des arts et de la culture (MAC) de Créteil, labellisée « Scène nationale » depuis 1991, est aujourd'hui un lieu d'intense production et diffusion artistique pluridisciplinaire. Afin de poursuivre ses ambitions d'excellence qui l'animent depuis sa création, elle a accueilli un nouveau directeur de prestige en 2016 : José Montalvo, chorégraphe à la réputation internationale, mais aussi vidéaste, metteur en scène et ancien directeur du Théâtre national de Chaillot.

« Le projet de José Montalvo participe à la construction d'une vision et d'une représentation du monde qui porte haut les valeurs du métissage esthétique », écrivait la MAC lors de la nomination du chorégraphe. De fait, ce projet se définit en trois axes que l'artiste s'applique à décliner dans sa programmation depuis plus de deux ans : produire des artistes émergents ou confirmés pluridisciplinaires ; s'orienter vers la jeune création contemporaine proposant des formes hybrides associant les sciences, les nouvelles technologies et le numérique ; enfin, favoriser la transmission artistique à destination des plus jeunes, dès la maternelle, en mettant en place des actions d'éducation artistique et de grands projets participatifs.

Un projet éducatif et participatif

Plusieurs dispositifs accompagnent cette politique de sensibilisation à l'égard des jeunes. Le dispositif « Accesbackstage & Mercredis en coulisses » permet ainsi de découvrir gratuitement l'envers du décor du processus créatif : le travail d'élaboration puis de répétition, les complicités artistes/techniciens et l'émergence d'une pièce, des ateliers participatifs, etc. Autre dispositif notable : « Mac Nomade », qui propose aux jeunes de participer à un spectacle hors les murs en itinérance sur tout le territoire Grand-Est-Parisien. En mai 2019, le domaine de Grosbois, à Marolles-en-Brie, devrait ainsi accueillir une création participative de José Montalvo.

Trois artistes associés, en résidence à la MAC pour la saison 2018/2019, soutiennent par ailleurs ce projet de transmission artistique, via notamment des rencontres et « masterclass » organisées avec le public : la chorégraphe et danseuse japonaise Kaori Ito, artiste polymorphe (danse, vidéo, peinture, etc.) ; la metteuse en scène et comédienne Elise Vigier, sur les planches de la MAC en mai 2019 avec notamment « Kafka dans les villes » (théâtre, opéra et cirque) ; et le collectif (LA)HORDE, qui développe un travail transdisciplinaire (réalisation de films, installation vidéo, création chorégraphique, performance, etc.). Tous sont partie prenante de cette politique d'action culturelle et d'éducation artistique, « en

instaurant une relation privilégiée avec le public, en déployant des projets avec les écoles, les centres de loisirs hors les murs, ou les spectateurs curieux », écrit la MAC. Avec, toujours, ces trois maîtres-mots propre à l'art : réinventer, créer, transmettre.

LA MAC EN CHIFFRES

4 500, c'est le nombre d'abonnés que compte la Maison des arts de Créteil

90 000 spectateurs sont accueillis chaque année

30 000 spectateurs sont un public jeune

53 créations se produisent à la MAC

210 représentations sont programmées chaque année.

Pratique :
Maison des Arts de Créteil
Place Salvador-Allende
94 000 Créteil
Tél. : 01 45 13 19 19
www.macreteil.com



À proximité du centre-ville et de la pyramide inversée de la société Pernod, repère emblématique de la ville de Créteil, BOUYGUES IMMOBILIER a développé un véritable quartier urbain, Néo C. Notre projet s'inscrit dans le cadre de la revalorisation de la Zone d'activité des Bouvets, qui marquait l'entrée de la commune de Créteil. Le secteur bénéficiait d'une desserte routière très importante, mais le raccordement aux autres quartiers de la ville restait difficile. BOUYGUES IMMOBILIER a donc conçu un nouveau quartier permettant des liaisons routières et piétonnes avec le reste de la commune.



Maud Aboudaram, directrice de l'Agence Val de Marne et Portes de l'Essonne chez Bouygues Immobilier Région Île-de-France

Le projet a pu permettre la création d'une réelle mixité, tant en terme de produit, qu'en terme d'utilisateur, notamment avec la création de logements, de résidences étudiantes et de commerces. Néo C accueille donc désormais : 579 logements en accession à la propriété, du studio au 5 pièces | 2 résidences étudiantes, de 127 et 139 chambres | Plusieurs commerces, dont une future surface alimentaire | Un futur local de quartier public.

La conception de ce quartier s'est inscrite dans le cadre d'une démarche environnementale portant sur la création d'espaces verts en entrée de ville et sur la réduction des dépenses énergétiques. L'ensemble du projet respecte ainsi le label RT 2012, NF logement, et il s'agit de la première opération labélisée Biodiversity, permettant ainsi un équilibre entre nature et ville. L'innovation étant au cœur de nos préoccupations, la mise en place d'équipements domotiques a été généralisée sur de nombreux bâtiments de Néo C.

Grace à FLEXOM, les logements sont connectés apportant ainsi plus de confort pour nos clients. La mise en place de la plateforme « entre voisins » poussent encore plus loin notre préoccupation de bien-être de nos habitants, en permettant une entraide entre voisins via un réseau social de résidence, accessible à tous. BOUYGUES IMMOBILIER offre ainsi, des logements connectés via l'application FLEXOM, mais aussi des résidences connectées via l'application ENTRE VOISINS, à tous ses habitants.

www.bouygues-immobilier-corporate.com



Bouygues Immobilier
Créateur de mieux vivre



© Benoite Fanton

MOURAD MERZOUKI, UN CHORÉGRAPHE EN APESANTEUR

Directeur du Centre chorégraphique national de Créteil depuis 2009, danseur hip-hop et chorégraphe très productif avec trois créations en 2018, Mourad Merzouki s'exporte aussi à l'étranger. « *Un rêve de gosse* » pour ce natif de la banlieue lyonnaise, animé par l'envie de faire tomber les barrières culturelles et amalgamer les genres. Portrait.



▲ Spectacle Vertikal

© Laurent Philippe

Avec sa voix souriante et sereine, on a du mal à imaginer que Mourad Merzouki est un homme débordé. C'est pourtant entre deux avions que le chorégraphe et directeur du Centre chorégraphique national (CCN) de Créteil prend le temps de nous répondre. Tout juste revenu d'Amérique du Sud où il a présenté Pixel, l'une de ses – nombreuses – créations, il est à Lyon dans le cadre du festival Karavel, dont il est le directeur artistique, où se joue sa création Danser Casa programmée le soir-même. Pas le temps de souffler : le lendemain, il s'envole pour Séoul, pour une autre représentation de Pixel. Il faut encore mentionner Folia, création sur-mesure pour le festival Les Nuits de Fourvière en juin dernier, sans oublier le festival Kalypso qu'il organise dans toute l'Île-de-France du 7 novembre au 16 décembre, où sa compagnie Käfig présente sa dernière création, le très aérien Vertikal... « *Ça peut donner le tournis, admet le danseur, mais en tant qu'artiste, on est un peu boulimique !* »

Artiste touche-à-tout

Quand il « *regarde dans le rétroviseur* », Mourad Merzouki réalise l'étendue du chemin parcouru depuis Saint-Priest, banlieue lyonnaise où il a grandi. A bien y regarder, rien ne le prédestinait à devenir directeur

d'un des 19 CCN de France. Encore moins un chorégraphe à la réputation internationale, désigné par la critique comme le « *nouveau Béjart* »... A 7 ans, ce n'est d'ailleurs pas à la danse que le jeune Mourad se consacre, mais aux arts martiaux et au cirque. Ce n'est que plus tard, adolescent dans les années 80, qu'il découvre le hip-hop, « *en regardant Sidney à la télévision* », l'un des précurseurs de la tendance en France. Dès lors, un parcours se profile, qu'il n'aura de cesse de nourrir de ses compétences d'artiste touche-à-tout : « *J'adorais déjà l'acrobatie et les arts martiaux. J'ai très vite voulu mélanger tout ça.* »

Cette idée de faire dialoguer des mondes a priori éloignés l'anime et l'inspire. Pour Danser Casa, imaginé avec son ami d'enfance le chorégraphe Kader Attou, il a travaillé avec des danseurs marocains, « *attiré par l'idée d'insuffler une dynamique dans un pays où le hip-hop n'est pas vraiment connu* ». Rien à voir avec ses origines algériennes ? « *Elle ne m'influence pas plus que les autres cultures* », assure-t-il. Certes, son nom « *ne sonne pas breton, mais mon histoire est aussi lyonnaise, française, et liée à tous mes copains malgaches, espagnols, portugais...* » Avec Folia, il s'est essayé – avec succès – à la musique baroque, en mettant notamment en scène sept musiciens et une chanteuse

lyrique... « *Je m'aventure à chaque fois sur des terrains inconnus. C'est très risqué, mais c'est aussi très excitant !* » Le numérique avec Pixel, la musique classique avec Boxe Boxe... Quant à Vertikal, « *c'est né d'une rencontre avec une compagnie spécialiste de la danse verticale, Retouramont. C'était encore un autre défi, ce rapport à l'espace...* »

Un travail de transmission

Quid de sa casquette de directeur du CCN de Créteil ? Quand il est nommé en 2009, c'est d'abord une fierté, d'autant qu'à part Kader Attou à La Rochelle, « *il n'y avait pas de directeur de CCN issu du hip-hop.* » Outre la reconnaissance professionnelle, ce poste lui offre des opportunités de créations et de rencontres inspirantes avec les compagnies résidentes. « *Nous faisons aussi tout un travail de transmission avec une population qui n'a pas forcément accès au monde de la danse* », via des cours de danse qu'il donne en partenariat avec plusieurs structures socioculturelles de la ville, ou encore des créations amateurs qu'il a présenté sur le parvis de la mairie de Créteil, à l'occasion du festival Jour de fête en juin. « *Une façon de créer des connexions avec un public très familial.* » Et une nouvelle fois, de faire tomber les frontières culturelles.

GRAND PARIS

DÉVELOPPEMENT



ABONNEZ-VOUS

Le 1^{er} MAGAZINE DU GRAND PARIS

Grand Paris Développement est le premier titre de presse entièrement consacré aux avancées du Grand Paris depuis 2010. D'une périodicité bimestrielle, le Magazine Grand Paris Développement rend compte de l'évolution des différents chantiers du Grand Paris et met en lumière ses enjeux et objectifs en matière de logement, de transport, d'urbanisme et d'environnement auprès du grand public à travers notre présence en kiosques, des élus et décideurs économiques et politiques du Grand Paris.

GRAND PARIS

DÉVELOPPEMENT



abonnement@grandparisdeveloppement.com

- OUI, je m'abonne à Grand Paris Développement pendant 1 an (6 numéros) | Abonnement 45 €
- OUI, je m'abonne à Grand Paris Développement pendant 2 ans (12 numéros) | Abonnement 90 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

À nous retourner accompagné de votre règlement à :

AMN ÉDITIONS ET PRESSE

5 avenue du général de gaulle • 94160 Saint-Mandé • Tél. : 01.85.08.84.70

Le __/__/____

M. M^{me} M^{lle}

Nom : Prénom :

Adresse d'expédition :

Code postal : [] [] [] [] [] Ville :

Tél. : __/__/__/_/___ Fax : __/__/__/_/___

E-mail :

Règlement

Chèque à l'ordre de Grand Paris Développement

Je souhaite recevoir une facture acquittée : Oui Non

Adresse de facturation (si différente) :

Société :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] Ville :

Grand Paris sudest Avenir

Salon de l'immobilier d'entreprise



Retrouvez-nous au *s.i.M.i.*
Les 05, 06 et 07 décembre 2018

Stand G55
Palais des Congrès
Porte Maillot

SUIVEZ-NOUS :



www.sudestavenir.fr

